

Changement de calcul du DPE (diagnostic de performance énergétique).

La CNL appelle les habitant(e)s à se mobiliser face à ce tour de « passe-passe » honteux.

Le gouvernement Bayrou vient d'annoncer en catimini un changement majeur dans le calcul du diagnostic de performance énergétique (DPE) à compter du 1^{er} janvier 2026. Le coefficient de conversion de l'électricité jusqu'ici fixé à 2,3 sera abaissé à 1,9.

Derrière cette prétendue « évolution technique » censée « refléter le mix énergétique français » se cache en réalité un tour de passe-passe honteux. En modifiant artificiellement une nouvelle fois les règles de calcul, ce sont 850.000 logements actuellement classée F ou G qui sortiront mécaniquement de la liste des passoires thermiques, sans aucun travail ni amélioration réelle pour les occupants ni réduction des consommations et des factures.

Pire : alors qu'aujourd'hui les habitants des passoires bénéficient d'un gel des loyers, demain si les étiquettes sont rehaussées, rien ne garantit que les prix des locations ne seront pas eux aussi augmentés.

Quand le cynisme côtoie le déni climatique et social.

Après avoir abandonné toute ambition de construction de logements sociaux et à loyers abordables, le pouvoir entend désormais réduire la dépense publique en s'attaquant à la rénovation thermique des logements.

Ce choix constitue un nouveau coup porté aux habitants et d'abord aux ménages les plus modestes, premières victimes de la précarité énergétique.

Il est un déni des réalités sociales, faisant abstraction des 3.700 morts liés aux vagues de chaleur en 2024.

Il prouve encore que l'austérité budgétaire conduit à l'inaction des pouvoirs publics en matière de rénovation, mettant en péril les engagements climatiques de la France.

La CNL dénonce cette mesure, qui constitue un nouveau cadeau aux propriétaires privés et à la spéculation immobilière, au mépris des obligations collectives imposant des travaux aux propriétaires bailleurs pour lutter contre le mal logement.

La seule réponse légitime aux enjeux climatiques, sociaux et sanitaires est celle que la CNL défend depuis des années :

- un plan massif de rénovation énergétique réellement efficace, soutenu pas des financements publics ambitieux et un réengagement de l'État dans le logement ;
- Un DPE fiable, transparent et lisible, connecté aux réalités de consommation et de pouvoir d'achat ;
- L'interdiction de mise en location des passoires énergétiques (logements indignes) dans leur étiquetage actuel, et l'accélération d'un plan de rénovation d'ampleur ;
- L'effectivité d'un droit à un logement digne, durable et accessible pour toutes et tous.

Face à ce nouveau coup bas du gouvernement et alors que ce début d'été est marqué par une canicule, la CNL appelle les locataires à la résistance et à la plus grande vigilance. En cas d'augmentation de loyer, elle les invite à contacter l'association pour s'organiser et faire valoir leurs droits.

N'acceptons pas l'inadmissible !

La CNL, Montreuil, le 10 juillet 2025.